

MARQUAGE CE
(panneaux pour structure, niveau 2+)

NF EXTÉRIEUR CTB-X

EXIGENCES RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES DES PRODUITS

Qualité des plis intérieurs	Aucune exigence	Les jointages ou réparations au papier sont exclus
Qualité du collage	Conformité à EN 636 et EN 314-2 La contrainte de cisaillement doit être supérieure ou égale à 0,2 N/mm ² (et niveau d'adhérence de 80%) Pas de niveau d'adhérence minimale si la contrainte est supérieure à 1 N/mm ²	La contrainte de cisaillement ne doit en aucun cas être inférieure à 0,8 N/mm ² . Un niveau d'adhérence minimal est requis, même pour des contraintes très élevées (> 2,5 N/mm ²)
Epreuve biologique du plan de collage	Aucune exigence	Un essai spécifique
Durabilité biologique des essences	Aucune exigence	Exigences de durabilité minimale des essences utilisées (référence à NF EN 350-2) selon qu'il s'agit de plis de faces ou de plis intérieurs
Epaisseur et composition	Aucune exigence	Epaisseur supérieure à 8mm et au moins 5 plis, à l'exception des panneaux résineux de 3 plis de 7 et 9 mm
Propriétés de flexion (selon EN 310)	Aucune exigence	Module d'élasticité apparent moyen > 4 000 N/mm ²
Réparations	Aucune exigence particulière	Essentiellement flipots, pastilles et mastic : après épreuve de vieillissement 2 fois 4 heures dans l'eau bouillante, ni fissuration ni décollement

EXIGENCES RELATIVES AU CONTROLE DES PRODUITS

Contrôle en usine	Selon NF EN 636	Selon NF EN 636 + essences utilisées et qualité des placages
Contrôle externe	Un audit du système de contrôle en usine, 2 fois par an par un organisme notifié	Un audit du système de contrôle en usine 2 fois par an par le CTBA (organisme notifié). Visites autant que possible inopinées. Prélèvement d'au moins 6 panneaux par visite pour contrôle par le laboratoire du CTBA. Une épreuve biologique par an.
Autres contrôles	Aucune exigence	Prélèvements possibles chez un négociant